

1er degré - FORMATION DES LAUREATS DU CONCOURS CRPE externe Professorat des écoles à temps plein en établissement (PES TPE)

PUBLICS CIBLES

- Lauréat du CRPE en poste affecté dans un établissement scolaire
- Détenteur d'un master MEEF validé
- Ou ayant 18 mois au moins de suppléance en établissement



PRÉREQUIS DU PUBLIC

Etre lauréat du concours CRPE Externe

DUREE de la formation :

13 jours de formation certains mercredis et les deux premiers jours des vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps)

TYPE de formation : Hybride

LIEU de formation : PARIS

Effectifs : Selon le nombre de places sur la liste d'aptitude au concours externe et 3ème concours en Ile de France et répondant aux pre-requis cités ci-dessus

DATES DE LA FORMATION

Début : 26/08/2024

Fin de la formation : 15/06/2025

LISTE DES PARTENAIRES

[Institut Catholique de Paris \(ICP\)](#),

[UNISFEC](#)

[AFADEC](#)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En s'adossant sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini par l'arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013 (**publié au Bulletin officiel du 25 juillet 2013**) et le cadre national fixant les formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » modifié par les arrêtés du 28 mai 2019 et du 24 juillet 2020 articulées autour de notamment 2 axes :

- Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
- le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel, la formation dispensée doit permettre aux personnes formées d'atteindre au minimum le niveau 2 de l'ensemble des attendus.

OBJECTIFS

Intégrer des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. Le PES doit maîtriser à un niveau suffisant (niveau 2 minimum) **les compétences professionnelles du référentiel métier (B.O n° 30 du 25 juillet 2013)**

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

En fin de formation, un diplôme universitaire (DU) sera délivré.

Il sera attendu que le professeur stagiaire soit capable de :

- Inscrire son action dans le projet de l'école et dans le respect du cadre réglementaire de l'école
- Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques et au regard du caractère propre de l'Enseignement catholique
- Maîtriser et utiliser les outils des technologies de l'information et de la communication
- Concevoir, préparer et organiser de situations d'apprentissage dans les disciplines à enseigner à l'école primaire à partir des programmes officiels tenant compte de la diversité des élèves
- Mettre en œuvre et évaluer des situations d'apprentissage
- Animer et gérer un groupe d'élèves
- Coopérer au sein d'une équipe éducative (chef d'établissement, autres enseignants, personnels éducatifs...)
- Coopérer avec les partenaires de l'école et, en particulier, avec les parents
- Analyser sa pratique professionnelle pour adapter et réguler ses actions
- Se tenir informé des acquis de la recherche.

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.
Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.
Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.
Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.
Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCES

BO n°30 du 25/07/13 :

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

REFERENTIEL DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES METIERS DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION - TELECHARGEABLE

3 blocs de compétences :

- Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- Bloc 2 : L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages
- Bloc 3 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel

Un parcours de professionnalisation construit en six axes de formation :

□ AXE 1 : Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

□ AXE 2 : Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

□ AXE 3 : Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

□ AXE 4 : Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves divers

□ AXE 5 : Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication

□ AXE 6 : Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.

Les situations professionnelles vécues par les stagiaires pourront être rattachées plus particulièrement à l'un des axes de formation et devenir objet de travail avec les formateurs, les tuteurs ou les chefs d'établissement. (B.O n° 13 du 26 mars 2015).

PÉRIODE DE STAGES/SITUATION DE TRAVAIL

Les PES sont à plein temps en établissement avec un contrat provisoire du 1er septembre au 31 août de l'année civile suivante.

MODALITES D'EVALUATION

Portefolio numérique à partir d'une matrice Google site

METHODES PEDAGOGIQUES – MOYENS/OUTILS TECHNIQUES

(Listes ci-dessous non exhaustives)

Différentes modalités de formation sont proposées :

- Des formats conférence
- Des ateliers didactiques
- Des ateliers pluridisciplinaires à effectif réduit
- Des visites conseils en établissement scolaire
- Cours à distance synchrones et asynchrones
- 6 Plateformes d'une durée d'une journée autour d'une situation problème en art, en numérique, en mathématiques, en lecture, en coopération).

TARIFS

- Coût 0 euros pour le lauréat

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

La formation à l'ISFEC est une formation de droit à la suite de la réussite au concours du CRPE externe.

- Dès l'obtention de l'admission au CRPE, une inscription sur la plateforme "Je deviens enseignant" doit être faite. Cette dernière est obligatoire.
- Vous serez ensuite convoqué(e) à une réunion de présentation sur les attendus et l'organisation de l'année. Elle aura lieu en juillet 2024.
- Vous devrez apporter le jour J, une fiche de renseignements complétée, préalablement téléchargeable sur le site : <https://www.isfecafarec.net/>, et disponible dès l'obtention de votre admission au CRPE.
- La rentrée des lauréats du CRPE et une rencontre avec les représentants des 3 rectorats aura lieu le Lundi 26 août 2024.

PASSERELLE(S) ? SUITE(S) DE PARCOURS ? DEBOUCHEE(S) ?

- **Passerelle(s)** : Aucune
- **Débouchée(s)** : Titularisation
- **Type d'emplois accessibles/Suite de parcours** :
 - Enseignant en primaire en France ou à l'étranger
 - Chargé de mission (éducation – réussite éducative, etc ...)
 - Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, ...)

CONTACTS

>>> Responsable pédagogique :

David MESCHINO – d.meschino@isfec-idf.net

>>> Responsable administrative :

Victoire JULIEN — v.julien@isfec-idf.net

ACCESSIBILITE

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap à l'adresse : referenthandicap@isfec-idf.net

[=> Consulter la procédure ici](#)

